

**RÈGLEMENT NUMÉRO 22-04
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 10-04 « PLAN D'URBANISME » DE LA
MUNICIPALITÉ DE CASCAPÉDIA-SAINT-JULES**

ATTENDU QUE la modification du Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure visant à modifier les limites des grandes affectations et des îlots déstructurés est entrée en vigueur conformément à la Loi en date du 22 mars 2022 ;

ATTENDU QUE en vertu des dispositions de l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules peut modifier le contenu de son Plan d'urbanisme afin de l'adapter au contenu du Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Michel Boudreau

ATTENDU QU' un Avis de motion du Règlement numéro 22-04 a été donné le 6 juin 2022;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont eu en main le Règlement numéro 22-04;

et il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil présente que le Règlement numéro 22-04 modifiant le Règlement numéro 10-04 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules soit adopté et décrète ce qui suit:

Article 1

Le plan numéro AF-2009-06.1 « Affectation des sols de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules », faisant partie intégrante du Règlement numéro 10-04 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules, est abrogé et remplacé par le plan numéro AF-2021-06.1 « Affectation des sols du territoire municipalisé (tenure privée) de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules » ce, tel que reproduit à l'Annexe A du présent règlement.

Conséquemment, le numéro de plan «AF-2009.06.1 » mentionné à la fin du 2^{ème} alinéa de la Deuxième partie « L'affectation des sols et densités d'occupation du territoire » du Règlement numéro 10-04 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules, est abrogé et remplacé par le numéro de plan «AF-2021-06.1 ».

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à la séance régulière du Conseil de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules tenue le 1 août 2022, à la salle du Conseil de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)

Susan Legouffe
Directrice générale

Ashley Milligan
Mairesse